Droit à l’oubli Acte II : Google va consulter l’avis des Européens

Droit à l’oubli Acte II : Google va consulter l’avis des Européens

Séparer le bon grain de l’ivraie pour Google parmi les 90 000 demandes de désindexation de son moteur de recherche en Europe n’est pas une tâche facile, c’est pourquoi il va consulter l’opinion publique.

Google essaie-t-il de modifier les contours du droit à l’oubli ? C’est ce que laisse à penser le cycle de rencontres publiques organisées en Europe dès le 9 septembre. L’américian, sommé depuis mai d’accéder aux demandes des internautes voulant désindexer un contenu, a mis en place une commission pour trancher entre respect de la vie privée et droit à l’information des internautes.

A première vue, l’intention de s’en remettre la vox populi est louable, au vue de la difficulté de l’exercice. On se souvient des lamentations de Google en juillet dernier qui, dans une note, multipliait les situations dans lesquelles il éprouvait du mal à arbitrer. Mais derrière, on peut se demander si ce genre de réunion ne relève pas plus de l’opération de communication, que du débat public. Une thèse soutenue par la Cnil française.

Isabelle Falque-Pierrotin, sa présidente, explique à Reuters que Google se lance dans une « guerre de communication » en tentant de « fixer les termes du débat » et en endossant les oripeaux d’une « entreprise ouverte et vertueuse ». En outre, dénonce-t-elle, Google a choisi les membres de sa commission, où siégeront notamment le secrétaire général de Google, David Drummond et son président , Eric Schmidt.

Trouver un juste équilibre

La présidente de la Cnil, et du G29, ajoute que le moteur de recherche contrôle les personnes qui seront présentes lors des auditions ainsi que ce qui sortira de ces échanges. Sylvie Kauffman, directrice éditoriale du Monde et membre de la commission de Google, assure qu’aucun d’entre eux ne sera payé pour cela.

De son côté, Google affirme sur une page dédiée que son « impératif est de trouver le juste équilibre. Nous voulons trouver le juste milieu, car cette obligation constitue un nouveau défi de taille, et nous cherchons à définir les principes directifs qui vont nous permettre de nous prononcer sur chaque cas. C’est pourquoi nous convoquons un conseil d’experts ». Le comité consultatif de Google sera à Paris le 25 septembre.

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Source :
http://pro.clubic.com/entreprises/google/actualite-725791-google-droit-oubli.html?&svc_mode=M&svc_campaign=NL_ClubicPro_New_09/09/2014&partner=-&svc_position=662261161&svc_misc=-&crmID=63945387 4_662261161&estat_url=http%3A%2F%2Fpro.clubic.com%2Fentreprises%2Fgoogle%2Factualite-725791-google-droit-oubli.html